

## Pension alimentaire insolvable

## Par elioraa02200, le 19/10/2012 à 17:41

Bonjour, je suis maman de deux enfants j ai fait appel a la justice pour avoir une pension alimentaire jugement rendu aujourd hui constate l'insolvabilité de monsieur et de ce fait deboute ma demande cependant j 'ai 1 mois pour faire appel . SACHANT QUE MR ne s 'est pas presenter a l audience du 6 septembre pas d' avocat il a juste ecrit est presenter des pieces pour ne pas payer ,mr a eut un autre enfants et il vit en concubinnage depuis 5 ans ac cette personne il ne le declare pas au tribunal ni de charges elle est gerante d une boutique lui travaille ds cette boutique a sa place et arrive a sortir un cdd de 4 mois et a un dossier en banque de france et c normal . que faire la je suis perdu .est ce que quelq'un peut me conseiller svp

merci beaucoup